

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20170609-D\_2017\_7\_13-DE 8, place du champ de foire  
Reçu le 27/06/2017 16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME  
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :  
D\_2017\_7\_13**

L'an deux mille dix sept , le vendredi 09 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mouthiers-Sur-Boëme dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du : 02 Juin 2017

Présents : 20

**Présents** : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUJ Joël, Madame GROLLEAU Rachel

Votants : 22

**Objet : Modification des statuts  
du SDITEC 16**

**Pouvoirs :**

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella  
Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur FOUCHÉ Joël, Monsieur BERCHENY Dorian

**Secrétaire de Séance :** Madame Sandrine SOULET

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de l'évolution du SDITEC, Monsieur le Président de l'ATD16 a confirmé l'engagement de l'agence, dans la démarche de mutualisation et la reprise de l'ensemble des missions, des agents et des moyens du SDITEC, au 1er janvier 2018.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Dans cette perspective, Monsieur le Maire propose d'adopter la modification des statuts du SDITEC comme suit :

***Modification de l'article 4 : Durée***

*Le Syndicat est constitué pour une durée limitée au 31 décembre 2017*

***Création d'un article 15 : Conséquence de la dissolution***

*A la dissolution de plein droit du syndicat, l'ensemble des biens, droits et obligations du syndicat sera transféré à L'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16). L'actif et le passif seront repris par L'ATD16. Cette Agence se substituera au syndicat dans toutes les délibérations et dans tous les actes de ce dernier. L'ensemble du personnel sera réputé relever de l'ATD16 replacé en position d'activité dans un emploi de même niveau, en tenant compte des conditions de statut et des droits acquis. Les résultats budgétaires, les restes à recouvrer, à réaliser, à payer seront transférés à L'ATD16.*

**Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** approuve les statuts en pièce jointe et l'autorise à signer tous les documents nécessaires ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

**Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 09/06/2017, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le **27 JUIN 2017**

